

XVII^{es} Journées d'étude
« Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail »

Marseille, 27 et 28 mai 2010

Céreq - Marseille

Evaluation et données longitudinales : quelles relations ?

* * * * *

Appel à communications

Les propositions de communication sont à adresser avant le 22 décembre 2009 sous forme d'un résumé de deux pages maximum (format Word). La première page comprendra le titre de la communication proposée, le(s) nom(s) de (des) auteur(s) et leurs coordonnées [prénom, nom, appartenance, adresse postale, téléphone, e-mail]. Le nom de l'auteur chargé de la correspondance sera souligné.

Le Comité Scientifique communiquera les décisions aux auteurs avant le 22 janvier 2009. Les textes définitifs des communications devront parvenir au plus tard le 15 mars 2010. Les propositions sont à envoyer sous version électronique uniquement à :

jd12010@cereq.fr

Comité Scientifique et d'organisation : Thomas Couppié, Claudia Dhouailly, Dominique Epiphane, Jean-François Giret, Yvette Grelet, Anna Ostermann, Isabelle Recotillet, Emmanuel Sulzer et Patrick Werquin

* * * * *

L'objectif général de ce colloque est d'interroger l'apport d'une approche longitudinale dans la démarche évaluative. Que ce soit en gestion, en économie, en sociologie, en démographie, en épidémiologie ou en ingénierie sociale, l'évaluation consiste à apprécier et analyser les effets d'un dispositif, d'une procédure, d'une action, etc. par référence à leur efficacité supposée sur la situation des individus ou des entités (entreprises, établissements de formation, intermédiaires du marché du travail, etc.) qu'ils ciblent. Cette approche privilégie les questions autour de l'incidence d'un événement affectant des biographies individuelles. Contrairement à certains pays anglo-saxons tels que les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Canada ou encore l'Australie, la démarche évaluative, pensée elle-même comme un processus temporel d'observation accompagnant la mise en œuvre de l'action publique, commence seulement à se généraliser en France. Les panels de suivi des bénéficiaires des politiques

d'emploi mis en place par la Dares au début des années quatre-vingt dix sont un exemple d'outillage d'une démarche évaluative des politiques d'emploi en France. La multiplication des données longitudinales permettant de suivre le devenir des populations dans le temps a conduit à intensifier la réflexion sur la mesure des différences entre les trajectoires suivies par des populations distinctes comme indicateur des effets d'un dispositif public.

Le choix de ce thème pour ces XVII^{èmes} Journées du Longitudinal est l'occasion de porter des regards croisés sur la diffusion de ce concept dans le champ des sciences sociales et sur son double rapport singulier au temps : à la fois processus temporel d'analyse et analyse de processus temporel.

Le colloque se veut être un moment de réflexion sur l'apport de la démarche d'évaluation à l'analyse du système éducatif, des formations et du marché du travail. Des travaux d'ordre théorique et méthodologique y trouveront donc autant leur place que des études empiriques terminées ou en cours. Les différentes expériences doivent permettre d'établir un panorama de la diversité des approches et des outils ainsi que des limites analytiques de ce type de démarche. De ce point de vue, les témoignages d'expériences menées à l'étranger ou de comparaisons internationales seraient d'un grand intérêt. Quant aux champs d'application, ils restent larges en privilégiant toutefois ceux de la formation et de l'emploi.

Cet appel à communications s'intéressera aux évolutions récentes de l'évaluation, tant d'un point de vue scientifique qu'institutionnel, qui se caractérisent notamment par l'émergence de démarches et de pratiques nouvelles : nouvelles méthodes, programmation de l'évaluation en amont des projets, comme partie intégrante du projet... Il portera également sur les objets et champs de l'évaluation : l'efficacité des politiques publiques d'emploi, l'évaluation des formations, le rendement des établissements de formation, la discrimination sur le marché du travail, etc.. Enfin sont également concernées les différentes méthodes de l'évaluation (expérimentation, *testing*...).

En matière de politique et d'action publique, l'évaluation est depuis 30 ans à l'ordre du jour et s'est diffusée progressivement aux différents niveaux de l'appareil administratif. De ce fait, le champ de l'évaluation est aujourd'hui potentiellement ouvert à toutes les dimensions de l'action publique : santé, environnement, fiscalité, action sociale, emploi, politiques éducatives... Dans tous ces domaines, il devient courant (voire impératif) d'associer à toute action ou projet un protocole d'évaluation, sans pour autant que la forme et le contenu de ce protocole soient systématiquement prescrits. Ce colloque est aussi l'occasion de discuter de la dimension technico-politique qui préside à l'élaboration et la négociation préalable à la mise en œuvre de l'évaluation. Les demandeurs d'évaluation disposent aujourd'hui d'outils variés, qui nécessitent de plus en plus de recourir à des experts dotés d'une légitimité technique plus qu'institutionnelle. Dès lors, on peut s'interroger sur la manière dont sont pensés et négociés les protocoles d'évaluation. La réflexion sur cette phase semble cruciale car tout programme ou politique n'apparaît pas par nature évaluable. Comment s'élaborent les conventions qui rendent possibles une évaluation ? Par exemple, quels sont les critères décisifs dans le choix d'un évaluateur (légitimité institutionnelle, expertise technique, etc.) ? Comment la pertinence du protocole par rapport à l'objet de l'évaluation est-elle estimée ? A ce propos, serait par exemple bienvenue une réflexion sur le "formatage" produit par les indicateurs de suivi des politiques qui se multiplient à tous les niveaux de l'action publique, la méthode ouverte de coopération (MOC) européenne étant un exemple emblématique.

Il semble donc intéressant de questionner les modes de diffusion du concept d'évaluation dans différents domaines, avec les différences éventuelles en termes d'acceptation, d'appropriation et

d'opérationnalisation. Que recouvre réellement la notion d'évaluation ? Quelles traductions concrètes trouve-t-elle selon le champ dans lequel elle s'exerce ?

Souvent neutres en apparence, les méthodes d'évaluation méritent cependant d'être questionnées dans leur diversité et leurs implications potentielles. « Les choix de méthode relèvent de véritables paradigmes qui contribuent très largement à ordonner la configuration d'acteurs qui va construire l'évaluation » (Massardier et Verdier, 2005). Ainsi, l'évaluation pluraliste « à la française » (impliquant différents acteurs, notamment publics) effectuée en aval se voit concurrencée par d'autres méthodes d'évaluation des processus temporels. Longtemps conçue comme l'aboutissement du processus séquentiel de déploiement des politiques publiques, l'évaluation est de plus en plus sollicitée en amont de leur mise en œuvre, au point d'être aujourd'hui associée à des processus d'expérimentation dans le domaine social. Comment les données longitudinales viennent-elles nourrir ces nouvelles exigences de la démarche évaluative ?

Les méthodes d'évaluation sont variées et diffèrent entre des approches qualitatives et quantitatives. En matière d'approche longitudinale, comment les approches qualitatives permettent-elles d'appréhender la façon dont le programme, la mesure ou l'action publique agit sur le parcours d'un individu, sur sa perception et sa représentation de ladite mesure ? Comment la mise en forme de trajectoires à partir de données quantitatives conditionne-t-elle les questions et les résultats de l'évaluation ? Comment chacune de ces approches peuvent-elles répondre à la question de ce qui ce serait passé en l'absence de l'événement que l'on cherche à évaluer ? Comment, par ailleurs, peuvent-elles s'articuler pour mieux répondre aux besoins de l'évaluation ? Ainsi, que les données soient observationnelles ou expérimentales (*testing* par exemple) la question de la causalité entre dispositif et trajectoire individuelle apparaît centrale. Comment les différentes méthodes d'évaluation permettent-elles de tester cette relation causale ? En quoi les analyses de type qualitatif peuvent-elles aider à mieux prendre en compte l'ensemble des effets directs et indirects d'un événement particulier dans une trajectoire ?

Qui plus est, au-delà du choix d'une méthode, la sélection des indicateurs retenus pour évaluer ne va pas de soi, et repose souvent sur une « expertise » de plus en plus dispersée et concurrentielle. La définition des indicateurs censés synthétiser les objectifs du dispositif, de l'action à évaluer, et porter le sens de la causalité à tester, paraît cruciale (Baslé, 2009). L'évolution au cours de ces dernières années de l'évaluation de la performance des lycées, comme les débats récurrents sur la définition de ce qu'est une « sortie positive » d'un dispositif d'insertion, sont deux exemples de ces enjeux. Comment ce choix influence-t-il les effets potentiels de l'évaluation ? L'interaction, inévitable, dans le domaine économique et social entre évaluateur et acteur évalué induit-elle des effets de rétroaction sur le pilotage des dispositifs ? Le choix-même des indicateurs d'évaluation affecte-t-il le comportement des acteurs évalués ?

Dans le cadre de ce colloque sur les données longitudinales et l'analyse du marché du travail, trouveront toute leur place, des communications s'inscrivant dans un protocole donné d'évaluation, qu'elles se centrent sur l'analyse de la construction de ce protocole, de sa négociation entre acteurs, de l'élaboration de sa méthodologie, sur sa mise en place concrète et les difficultés éventuelles rencontrées, ou sur la présentation des résultats proprement dits auquel il aboutit.

Par ailleurs, comme chaque année les Journées du Longitudinal restent ouvertes à des propositions de communications originales traitant des questions de la formation et de l'emploi à partir de données longitudinales.

Baslé M. (2009), « Economie, conseil et gestion publique. Suivi et évaluation des politiques publiques et des programmes », *Economica*.

Massardier, Verdier E. (2005), "L'évaluation pluraliste dans l'action publique", *Espace-Temps les cahiers*, n° 89-90, p. 79-86.